



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 35790

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le rapport de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en conclusion des travaux de la Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) sur « l'optimisation des aides à la construction de logements sociaux en fonction des besoins » et présenté par MM. Caresche et Piron, députés, le 18 juillet 2013. Des propositions ont été formulées dans ce rapport. Aussi, souhaite-t-elle connaître l'intention du Gouvernement sur la proposition de retenir les propositions de la Caisse des Dépôts et Consignations comme des mesures, non systématiques, de souplesse pour faciliter un effort de production exceptionnel mais indispensable, consistant à : réaménager la dette existante des organismes de logements sociaux, augmenter temporairement la quotité de prêt pour les opérations nouvelles et allonger temporairement les prêts d'une durée de 10 ans.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35790

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8596

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)